



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E125115

VALABLE JUSQU'AU 29/03/2027

ÉDITÉ LE 05/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/12/1982

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LE PUY EN VELAY 1982B00123

Siret : 326 046 877 00022

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 82 00674

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD BATISSUR - 5005427104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD BATISSUR - 5005427104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : MENUISERIE CHARPENTE CHAMBERT FRERES

LA CHAMP DE VERNE
205 CHEMIN DU PATUREAU
43200 LAPTE

Téléphone : 06 65 48 29 56

Fax :

Portable : 06 65 48 29 56

Site Internet :

E-mail : joseph.chambert@orange.fr

Responsabilité légale :

CHAMBERT NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Charpentier,Menuisier)	16/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1